



**Sessione di u 16 d'ottobre di u 2023**  
**Session du 16 octobre 2023**

**Raportu N° 2023-22**  
**Rapport N° 2023-22**

**Designazione di i raprisintanti di a Camera di i Territorii in l'organisimi esterni**  
**Désignation des membres de la Chambre des Territoires dans les organismes extérieurs**

**Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**  
**Rapport du Président de la Chambre des Territoires**

Dans le cadre de l'installation de la nouvelle mandature de la Chambre des territoires, il convient de procéder à la désignation de représentants au sein des organismes suivants :

- Le Conseil de Rivages de Corse : 4 membres ;
- La Commission territoriale des « espaces, sites et itinéraires de pleine nature » : 1 membre ;
- Le Comité de pilotage « Economie sociale et solidaire » : 1 membre ;
- Comité de pilotage du schéma régional des espaces naturels sensibles : 1 membre ;
- Le Conseil de l'aménagement et de l'urbanisme de Corse (C.A.U.C.) : 2 membres ;
- Le Groupe technique inter-départemental (GTI) qui a vocation à participer à la rédaction du futur PPFENI : trois membres.

Il convient de noter que le Comité du pilotage « Pattu pè a ghjuventù » a été remplacé par la « Conférence jeunesse », par délibération de l'Assemblée de Corse du 28 juillet 2023, pour laquelle il convient de désigner un membre. L'installation de cette instance devrait avoir lieu au mois de novembre.

Je vous précise que s'agissant du Conseil des rivages, j'ai été sollicité par le Conservatoire du littoral pour des désignations au sein de la Chambre en vue d'une réunion le 18 octobre prochain.

Ces désignations sont issues de candidatures spontanées, validées par la Chambre des territoires en formation plénière.

Ce rapport a été présenté au Bureau de la Chambre le 6 septembre dernier.

A cette occasion, les représentants actuels dans les organismes extérieurs ont émis le souhait de pouvoir être reconduits. Pour la « Conférence jeunesse », il convient de noter la candidature de Monsieur Christophe Mondoloni.



Par ailleurs, je vous prie de bien vouloir noter que pour les organismes suivants, qui ne sont plus actifs, après échanges avec les services concernés, la désignation de représentants n'est plus d'actualité :

- Le Comité de suivi du « Programme de renouvellement des infrastructures portuaires de Bastia » ;
- Le Comité de pilotage du « Plan de lutte contre la précarité et la pauvreté » ;
- Le Comité de pilotage du Plan Rilanciu ;
- Le Comité de pilotage « Erosion du littoral » ;
- Le Comité de pilotage des « Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en Corse ».

Afin que vous disposiez de l'ensemble des éléments pour statuer, je vous joins en annexe du présent rapport, un état synthétique des désignations en vigueur.

**Vi pregu di dibàttene.**

Je vous prie de bien vouloir en débattre.